

ANNEE SCOLAIRE 2025-2026
DEMANDE DE DEROGATION SUR DEUIL-LA BARRE

SCOLARISATION SUR LA COMMUNE DE DEUIL-LA BARRE
d'un élève résidant dans une autre commune

ECOLE(S) DEMANDEE(S) : élémentaire Maternelle

Nom des parents :

Adresses des parents :

N° de téléphones :

Nombre d'enfants dans la famille : Dates de naissance : / /

Nom et Prénom de l'enfant	Date de Naissance	Ville de résidence	Ecole demandée Classe à la rentrée

Toute dérogation n'est accordée qu'en fonction des places disponibles et conforme aux critères établis.

Attention : Il est appliqué le tarif hors commune pour les restaurants scolaires, les Centres de Loisirs et les Accueils pré-post scolaires, pour les enfants domiciliés hors de Deuil-La Barre.

MOTIF DE LA DEMANDE :

- Garde des grands parents résidant dans le secteur demandé - Nom et adresse : (Fournir une photocopie du livret de famille et un justificatif de domicile des grands parents)
.....
- Assistante maternelle agréée dans le secteur demandé: Nom et adresse : (Fournir photocopie déclaration U.R.S.S.A.F et certificat d'engagement réciproque pour l'année prochaine.)
.....
- Frère ou sœur déjà scolarisé(e) dans la commune d'accueil : Nom et Prénom (Donner le motif de la dérogation déjà accordée)
.....
- Personnel enseignant dans l'établissement ou personnel communal ou travaillant à proximité :
.....
- Autre motif (Préciser) :

Signature du demandeur

Pour le Maire de la Commune d'accueil

Avis du Maire de la Ville de

(Cachet et signature)

Accepte la scolarisation à titre de réciprocité

Accepte la scolarisation avec participation aux frais de fonctionnement (selon le barème de l'Union des Maires du Val d'Oise)